

Sérénité retrouvée à Icogne

PAR FRANCE MASSY

Le budget a été approuvé à la majorité.

«Le peu de citoyens présents est la preuve qu'aujourd'hui, on fait confiance au Conseil», glisse une des 15 personnes qui ont assisté lundi soir à Icogne à l'assemblée primaire menée par Martial Kamerzin.

Le nouveau président a d'emblée montré sa volonté de communiquer avec la population, avertissant l'assemblée «qu'au sujet de la LAT et du retour des concessions, les citoyens seront informés au fur et à mesure de l'évolution des dossiers».

La participation aux coûts de fonctionnement de l'ACCM a passé de 2% à 3,7% et se monte à plus de 440 000 francs (au lieu des 220 000 francs budgetisés). Par rapport au budget 2016, les charges sont donc en augmentation. Mais les revenus ont aussi été augmentés. Cette hausse provient surtout du compte «Finances et impôts». Martial Kamerzin a relevé que «vu la conjoncture actuelle, les revenus sur les gains immobiliers sont difficiles à estimer. C'est pourquoi nous sommes restés prudents afin de conserver une situation financière saine.» Martial Kamerzin a déjà annoncé que la prochaine assemblée primaire aurait à se prononcer de nouveau sur la possibilité d'achat d'actions à CMA.

Dans les divers, la question de la gestion de l'énergie est revenue plusieurs fois. Lors de l'assemblée bourgeoise qui a suivi, suite aux questions soulevées par l'adoption d'un nouveau règlement, celui-ci sera revu par le Conseil communal et les services juridiques compétents avant d'être de nouveau soumis au vote. FM